



Le lien MARIVERAIN

Bulletin municipal Vol. 4, No 4, MAI 2003

www.ville.sainte-marie.qc.ca

25 mai - Journée de l'arbre
SAMAR

25 ans de service
pour Louis Normand et Réal Garon

États financiers 2003
Jacques Boutin, Trésorier

Conseil en bref
Chantale Faucher, greffière adjointe

**La Gigue en Fête -
moins de 2 mois**
Jocelyn Lachance, coordonnateur

Arbavie à l'action, le 31 mai
La rédaction

Bibliothèque Honorius-Provost
Jacques Filiatrault, bibliothécaire

Les Troubadours de ma vallée
En concert du 16 au 18 mai

Cercle de Fermières
Exposition annuelle

Semaine du grand ménage
Service des travaux publics et de
l'ingénierie

**Loisirs, culture
et vie communautaire**
Activités printanières et estivales

**PROCHAINE RÉUNION
DU CONSEIL :**
Le lundi 12 mai 2003, 20 h

ISSN 1492-9279
Dépôt légal
Bibliothèque nationale du Canada
Bibliothèque nationale du Québec
2^e trimestre 2003

Impression • Dynamiques, Centre d'imprimerie,
Sainte-Marie Bce

Graphisme, rédaction et coordination de projet

Zonart
communications
www.zonart-zone.com

25 MAI - JOURNÉE DE L'ARBRE

Achetez un arbre pour un milieu de vie plus agréable

Avec le retour du printemps et du temps plus doux, la SAMAR, en partenariat avec la ville de Sainte-Marie, vous invite à sa 4^e édition de la **Journée de l'arbre**. Cette activité à caractère familial aura lieu dans les jardins de la Maison Dupuis, 640, Notre-Dame Sud, dimanche le 25 mai prochain de 10 h à 14 h.

Une journée pour les arbres ! Une belle occasion pour s'arrêter et échanger sur l'importance et les bienfaits que nous apportent les arbres dans notre vie de tous les jours.

Dès 10 h, la Maison Dupuis sera le théâtre de plusieurs activités. Par le biais de stands d'information, les Embellissements la Chaudière et Hortibeauce, fidèles partenaires de la SAMAR, seront là pour répondre à vos questions, vous présenter de nouveaux produits de jardinage (paillis, terreaux, mycorhize) et vous offrir une démonstration sur la taille d'arbres.

À ne pas manquer, la très populaire vente d'arbres à prix modique à compter de 12 h. Cette année encore, six variétés d'arbres décoratifs vous seront offertes : lilas (Syringa Ivory Silk), pommetier (Malus Indian Magic), pommetier colonnade (Malus baccata Colomnaris), érable de

l'Amur (Acer ginnala), phéllodendron (Phellodendron amurense, arbre liège de Chine – on peut en voir un beau spécimen au Parc du Mai, rue Notre-Dame Sud, entre les rues St-Georges et St-Honoré), marronnier (Aesculus glabra). Il est important de mentionner que nous limiterons l'achat à un arbre par famille et que la vente est réservée aux résidents de Sainte-Marie seulement. Ces derniers devront d'ailleurs présenter une preuve de résidence (comptes de taxes ou permis de conduire).

Pour ajouter à la fête et pour le plaisir de

vos yeux et vos oreilles, des artistes peintres et musiciens de la région seront de la partie. La légendaire Cantine Bolduc sera également sur place. Pour un petit pique-nique en famille ou entre amis, les jardins de la maison Dupuis sont tout indiqués.

Enfin, vous aurez la possibilité de faire la visite du Musée du Père Gédéon et de l'aviation à demi prix pour la durée de l'activité.

N.B. : En cas de pluie, seule la vente d'arbres aura lieu.



25 ANS DE SERVICE

Lors de la séance du Conseil du 14 avril dernier, Harold Guay, maire de Sainte-Marie, a eu le plaisir de remettre des cadeaux afin de souligner les 25 années de service de MM. Louis Normand, directeur du Service des Loisirs, de la culture et de la vie communautaire, et Réal Garon, du Service des travaux publics et de l'ingénierie.

Toutes nos félicitations!





Ville de Sainte-Marie ÉTATS FINANCIERS 2002

Lors de la séance régulière du 14 avril 2003, le conseil municipal de la Ville de Sainte-Marie a adopté la résolution 2003-04-176 approuvant les états financiers de la Ville pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2002 dont :

- des revenus de 12 579 663 \$
- des dépenses de fonctionnement de 9 428 034 \$
- des dépenses de remboursement de la dette à long terme de 1 529 930 \$
- un transfert à l'état des activités d'investissement de 1 019 096 \$

pour un excédent net après affectations et financement à long terme de 539 004 \$.

Ce surplus généré par les opérations courantes est associé à des dépenses non réalisées totalisant la somme de 327 000 \$ dont voici le détail :

- Sécurité publique, niveau 1 : 246 000 \$
- Gestion du personnel (conventions de travail en suspens) : 58 000 \$
- Ventilation des dépenses électorales : 23 000 \$

et à des revenus additionnels de 175 300 \$ dont :

- Fonds de diversification des revenus (Gouvernement du Québec) : 29 270 \$
- Traitement du lixiviat : 29 000 \$
- Intérêts et droits de mutation immobilière : 50 000 \$
- Variation nette – vente de terrains industriels : 67 030 \$
- Autres : 36 704 \$

Au cours de l'année 2002, la Ville de Sainte-Marie a effectué également des dépenses en immobilisations de l'ordre de 2 247 307 \$. (voir Tableau)

Les états financiers, vérifiés par une firme de vérificateurs externes, donnent une image fidèle de la situation financière de la municipalité et ils ont été établis conformément aux normes reconnues.



INFRASTRUCTURES

Parc industriel (phase II)	272 121 \$		
Travaux d'infrastructures - promoteurs	394 328 \$		
Travaux prolongement services secteur ouest	2 776 \$		
Trottoirs, pavages, etc.	211 832 \$		
Travaux rang	219 001 \$		
Aménagements des parcs	9 271 \$		
Plan directeur des rues	5 307 \$		
Modification égout / pluvial	58 059 \$		
Arpentage centre-ville	11 103 \$		
Usine eau potable	28 656 \$		
Autre	28 364 \$		
Sous-total			1 240 818 \$

VÉHICULES ET MACHINERIE, ÉQUIPEMENTS

Camion incendie	313 591 \$		
Véhicule de police	31 642 \$		
Malibu 2002	21 805 \$		
Véhicule tout terrain	4 052 \$		
Autre	164 \$		
Sous-total			371 256 \$

AMEUBLEMENT ET ÉQUIPEMENTS

Ordinateurs et équipements	7 794 \$		
Logiciels, ameublement et autres	44 590 \$		
Système de son aréna	16 862 \$		
Photocopieur	29 416 \$		
Géomatique	22 760 \$		
Sous-total			121 422 \$

BÂTIMENTS

Ancien bureau de poste	141 414 \$		
Terrain garage municipal	49 961 \$		
CHSLD	2 851 \$		
Maison du tourisme	305 082 \$		
Sous-total			499 308 \$

AUTRES - ÉQUIPEMENTS

Sous-total	14 503 \$		14 503 \$
-------------------	-----------	--	-----------

TOTAL

			2 247 307 \$
--	--	--	--------------

FINANCÉ PAR

Contribution des promoteurs		268 645 \$	
Subvention gouvernementale*		167 500 \$	
Dons - Maison du tourisme		261 082 \$	
État des activités financières		321 869 \$	
Surplus accumulé non affecté		330 784 \$	
Surplus accumulé affecté		56 728 \$	
Fonds réservés		97 524 \$	
Emprunt à long terme émis		623 795 \$	

*Ancien bureau de poste (150 000 \$) / Parc industriel secteur est (17 500 \$)

TOTAL DU FINANCEMENT			2 127 927 \$
-----------------------------	--	--	--------------

VARIATION DE L'EXERCICE (projets en cours)			-199 380 \$
---	--	--	-------------

VILLE DE SAINTE-MARIE ET MRC DE LA NOUVELLE-BEAUCE ENDETTEMENT (1996-2002)

	2002	2001	2000	1999	1998	1997	1996
Sainte-Marie	16 826 846 \$	17 246 538 \$	17 597 180 \$	18 219 830 \$	18 317 284 \$	18 400 844 \$	18 966 082 \$
MRC	2 042 893 \$	1 963 994 \$	1 697 029 \$	1 863 596 \$	1 773 852 \$	2 405 327 \$	604 415 \$
Ville et MRC	18 869 739 \$	19 210 532 \$	19 294 209 \$	20 083 426 \$	20 091 136 \$	20 806 171 \$	19 570 497 \$
Dette per capita	1612 \$	1641 \$	1759 \$	1831 \$	1832 \$		



CONSEIL EN BREF

Voici un bref résumé de certaines décisions prises lors de la séance régulière tenue le 14 avril 2003, à savoir:

- Monsieur Louis Normand assurera l'intérim à la direction générale de la Ville pendant l'absence du directeur général.

- La Ville a procédé à l'adoption du règlement numéro 1241-2003 décrétant un emprunt et une dépense de 187 300 \$ pour le prolongement des infrastructures municipales du boulevard Lamontagne, de la rue Nadeau, de l'avenue Saint-Alfred et de la rue Savoie.

- La Ville a procédé à l'adoption du premier projet du règlement numéro 1242-2003 amendant le règlement sur les lotissements numéro 701-90 et plus particulièrement afin de modifier le chapitre 2 concernant la cession de terrain pour fins de parc ou terrain de jeux ainsi que le chapitre 3 concernant les normes de lotissement et plus particulièrement les dispositions relatives au tracé des rues et des îlots ainsi que celles relatives aux rues. **Une séance d'information et de consultation publique sur ce projet de règlement se tiendra le 12 mai 2003 à 19 h 30.**

- La Ville a procédé à l'adoption du premier projet du règlement numéro 1243-2003 amendant le règlement sur les permis et certificats numéro 704-90 et plus particulièrement afin d'indiquer les documents nécessaires au dépôt d'un plan projet de lotissement ainsi que lors d'une demande de permis de lotissement afin de rendre ces dispositions conformes au règlement concernant les ententes relatives aux travaux municipaux et mentionner que les coûts du permis de lotissement, du permis de construction et du certificat d'autorisation sont établis par règlement. **Une séance d'information et de consultation publique sur ce projet de règlement se tiendra le 12 mai 2003 à 19 h 30.**

- La Ville a procédé à l'adoption du premier projet du règlement numéro 1244-2003 amendant le règlement de zonage numéro 700-90 et plus particulièrement afin de modifier la grille des usages et spécifications de la zone 148 en y ajoutant la catégorie «habitation multifamiliale», de la

zone 522 en y ajoutant les catégories «service de messagerie» et «service d'envoi de marchandise», de modifier les limites de la zone 117 à même une partie de la zone 121 afin d'y inclure les lots 507-5-16, 507-5-17, 520-17-65, 520-17-66, 520-17-67 et 520-17-68 et de créer une nouvelle zone portant le numéro 213 à même une partie de la zone 135 (terrains bornant le côté Ouest du boulevard Larochelle entre l'avenue Saint-Jean et l'avenue du Collège). **Une séance d'information et de consultation publique sur ce projet de règlement se tiendra le 12 mai 2003 à 19 h 30.**

- La Ville a procédé à l'adoption du premier projet du règlement numéro 1245-2003 amendant le règlement de zonage numéro 700-90, et plus particulièrement afin d'ajouter la définition du terme «îlot», de permettre les cheminées extérieures faisant partie intégrante et conçues du même matériau de finition que la façade de la résidence pourvu qu'elles n'excèdent pas de 0,60 mètre dans la cour avant, de permettre pour le secteur centre-ville que toute enseigne ou panneau-réclame installé sur poteau ou en saillie d'un bâtiment soit dégagé du sol d'un minimum de 1,5 mètre et ne puisse faire saillie de plus de 1,5 mètre et de permettre que l'autorisation nécessaire lors d'un déménagement de bâtiment soit émis par l'inspecteur en bâtiment. **Une séance d'information et de consultation publique sur ce projet de règlement se tiendra le 12 mai 2003 à 19 h 30.**

- La Ville a procédé à l'acceptation de ses états financiers pour l'exercice terminé le 31 décembre 2002 représentant un excédent net après affectations et financement à long terme de 539 004 \$.

- La Ville a autorisé la signature d'un contrat de location de l'aréna avec Chaussures Pop pour la présentation d'une vente de chaussures du 18 mai au 8 juin 2003.

- La Ville a déposé officiellement au ministère de la Culture et des Communications son projet d'entente de développement culturel et ce, conformément à son plan d'action de la politique culturelle.

- La Ville a autorisé la signature de protocoles d'entente avec le promoteur Gestion F.V. inc. pour le prolongement des infrastructures municipales du boulevard Lamontagne et de la rue Nadeau et le promoteur Immeubles Mel-Voie inc. pour le prolongement des infrastructures municipales de l'avenue Saint-Alfred et de la rue Savoie.

- La Ville a autorisé la signature d'un protocole d'entente en matière d'entraide en cas d'incendie avec les municipalités locales de la MRC de La Nouvelle-Beauce.

- La Ville a appuyé la candidature de la SAMAR, dans la catégorie organisme communautaire du concours Mérite municipal 2003 lors de la 15^{ème} édition de la Semaine de la Municipalité qui aura lieu du 1^{er} au 7 juin 2003.

- La Ville a autorisé la signature d'une entente de principe avec la MRC de La Nouvelle-Beauce concernant la location d'espaces et de services pour la Véloroute de la Chaudière.

- La Ville a résolu d'appliquer au programme Infrastructures Canada-Québec 2000 pour le projet de prolongement des services municipaux d'aqueduc, d'égouts sanitaire et pluvial sur la rive Ouest.

Pour obtenir plus de détails ou une version intégrale de ce procès-verbal, communiquez avec le personnel du Service du greffe et du contentieux.

Chantale Faucher,
Greffière adjointe.



Moins de 2 mois...

Il y a quelques semaines, le festival Gigue en fête a annoncé qu'il se tiendra dorénavant sur une base annuelle, sur un nouveau site. En effet, les activités se dérouleront principalement au centre-ville de Sainte-Marie, sur le terrain de l'aréna. Ces changements témoignent de l'ampleur que compte donner le comité organisateur à cette fête. Le festival se veut beaucoup plus accessible à la population tout en offrant une programmation encore plus riche avec des troupes folkloriques et des artistes professionnels de renom et de grand calibre.

La programmation sera dévoilée d'ici quelques semaines et il sera possible à tous, à partir de ce moment, de faire l'achat des billets de spectacles et du tout nouveau passeport comprenant tous les spectacles payants.

De plus, le mois de mai sera la période intensive de recrutement des bénévoles de Gigue en fête. Les besoins s'élèvent à plus de 200 bénévoles. On invite toutes les personnes ou groupes sociaux qui ont quelques heures à offrir à communiquer avec le festival au 387-6054 pour offrir leur participation. C'est l'occasion unique de vivre l'événement de l'intérieur et de s'enrichir par des expériences humaines et communautaires.

Pour plus d'informations sur le festival, on peut aller visiter le site Internet à l'adresse suivante : www.giguenfete.com.

ARBAVIE À L'ACTION!

samedi le 31 mai prochain

Le conseil a rencontré trois étudiantes de 4^e année de l'école Maribel qui sont venues présenter, au nom de la micro-entreprise scolaire Arlavie, un projet de nettoyage des terrains municipaux situés en bordure de la rivière Chaudière. Le territoire visé est celui situé entre le nouveau lave-auto et Smucker.

L'activité de nettoyage est prévue pour samedi le 31 mai prochain (reportée d'une

semaine en cas d'empêchement). Les promoteurs du projet, aidés de parents et de professeurs, inviteront les citoyens intéressés à se joindre à eux lors de cet événement. L'activité implique, pour le moment, quatorze étudiants de 4^e année accompagnés de 14 adultes. L'école prend à sa charge la responsabilité pouvant découler de la tenue de cet événement.



 **Dossiers**
Conseil en bref

Émissions diffusées sur
Télé-câble 9



Bibliothèque Honorius-Provost

La maison organisée, Dawna Walter et Helen Chislett, Gründ, 1998, 159 p., nombreuses photos couleurs.

Une mine de conseils et de solutions pour cerner vos besoins et gérer votre espace avec ingéniosité. Nombreuses solutions de rangement pour chaque pièce.

La guerre des Bush : Les secrets inavouables d'un conflit, Éric Laurent, Plon, 2003, 250 p.

George W. Bush invoque avec insistance la lutte « du bien contre le mal ». Qu'en est-il ? Une vérité troublante, des questions dérangeantes. Pourquoi les Bush père et fils entretiennent-ils depuis plus de 20 ans des relations avec la famille Bin Laden ? Ce livre plonge le lecteur au cœur des secrets les plus inavouables. Et personne, après sa lecture, ne pourra jamais croire à la vérité officielle.

L'atlas mondial du vin (5e édition), Hugh Johnson et Francis Robinson, Flammarion, 2002, 352 p., nombreuses cartes et

photos couleurs. LA véritable bible du vin. « L'ensemble de connaissances sur le vin le plus complet que l'on puisse trouver actuellement », selon le New York Times.

Le CV par compétences : Votre portefeuille pour l'emploi (2e édition), Éditions Transcontinental, 2002, 327 p., nombreux tableaux et exemples de CV et lettres de présentation.

Avec son CV par compétences, le candidat annonce ce qu'il sait faire et ce qu'il veut faire. Grâce à ce document, l'employeur potentiel se dessine rapidement un « portrait-robot » de la personne. Tout le monde y gagne !

Jardins de la Méditerranée, Jean-Paul Pigeat, Plume, 2002, 143 p., nombreuses photos couleurs.

Un régal pour les yeux et de quoi meubler vos nuits de rêves merveilleux : Grenade, Florence, Rome, Nice, Tel-Aviv, Aix-en-Provence, Marrakech, Palerme, Tunis, Cordoue, Lisbonne, Monte-Carlo sont



quelques-unes des étapes où vous mènent les pages de ce merveilleux livre !

Perles de rocaïlle : Création et savoir-faire, Astrid Schilling, Flammarion, Collection guide pas bête, 2000, 62 p., nombreuses photos couleurs.

Explications sur les techniques et le matériel nécessaires aux créations en perles de rocaïlle ainsi que des conseils et des méthodes de professionnels pour réaliser des objets d'exception !

Mon chien est propre : L'abc de la propreté canine, Audrey Carr et Lou Ellen Davis, Le jour, Collection guide pas bête, 2000, 105 p.

Un ouvrage complet sur l'apprentissage de la propreté chez les chiens, Le programme en trois volets proposé ici vous permettra

de mettre fin aux « accidents » de votre compagnon favori.

Site de la bibliothèque : <http://bibliotheques.qc.ca/bsmb>

LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

Terrains de tennis extérieurs

L'ouverture est prévue pour vendredi, 2 mai prochain (si la température le permet). Pour réservation ou abonnement : 387-4920.

Terrains de balle-molle (réservation pour groupes, ligues...)

L'ouverture est prévue pour vendredi, 2 mai prochain (si la température le permet). Deux terrains disponibles : parc de l'O.T.J., polyvalente Benoît-Vachon). Pour réservation : 387-4920.

Balle-molle et soccer récréatif mineurs

Dernier rappel pour les inscriptions :
- Balle-molle récréative (20-05-2003 au 09-08-2003)
- Soccer récréatif (26-05-2003 au 09-08-2003)

Activités de glace (école de patinage, hockey mineur, patinage artistique, ringuette)

Inscriptions pour la prochaine saison : jeudi et vendredi, 29 et 30 mai 2003, 19 h à 21 h, sous-sol du Centre récréatif.

Activités estivales

Inscriptions les 7 et 10 juin 2003, polyvalente Benoît-Vachon. La programmation complète vous parviendra à domicile dans la semaine du 19 mai prochain. À surveiller !

Information, réservation, inscription
387-4920

www.ville.sainte-marie.qc.ca



LES TROUBADOURS DE MA VALLÉE

EN CONCERT - 16 AU 18 MAI

40 ans de chants du « chœur »

En 1963, le frère Robert Edmond réunit pour la première fois des passionnés de chant choral dont le répertoire se composait de chants religieux et folkloriques.

Le répertoire s'est ouvert à des œuvres contemporaines et le chœur a élargi ses horizons en participant à de nombreuses soirées chorales, rassemblements ou festivals, tant au Québec qu'en France. Se sont ajoutés des costumes et des chorégraphies, des techniques de sonorisation et d'éclairage de plus en plus sophistiquées et, tout doucement, les concerts sont devenus de véritables spectacles.

Les Troubadours de ma Vallée vous proposent une cuvée 2003 enivrante, les 16, 17 et 18 mai, à la polyvalente Benoît-Vachon, à 20 h. Admission : 15 \$ pour les adultes, 6 \$ pour les 12 ans et moins. Billets disponibles auprès des choristes ou en composant le 387-7222 ou le 386-3639.



CERCLE DE FERMIERES

EXPOSITION ANNUELLE

Vous êtes cordialement invités à l'exposition annuelle du Cercle de fermières de Sainte-Marie qui se tiendra les 24 et 25 mai prochain à la maison Pierre-Lacroix, 552, rue Notre-Dame Nord.

Venez admirer le travail de nos membres et profitez-en pour vous procurer et déguster les « Gourmandises de Madeleine » à des prix très abordables. Rien que du vrai! De plus, nous vous proposons une série de livres de recettes dont la popularité ne se dément pas.

Cercles de Fermières du Québec : www.cfq.qc.ca

Noëlla Vachon, *présidente*
387-7527

SEMAINE DU GRAND MÉNAGE

Une «SEMAINE DU GRAND MÉNAGE» aura lieu les 12, 13, 14 et 15 mai 2003, selon l'horaire normal de la collecte.

Le sous-traitant de la Ville procédera au ramassage d'ordures de tout genre et de tout format *excluant* les carrosseries d'automobiles, les débris de construction ainsi que les déchets domestiques dangereux. Placez ces ordures spéciales près de vos ordures ménagères régulières. Les débris déposés dans une remorque ne seront pas ramassés.

Dorénavant, pour ceux qui achemineront des débris au site de récupération, les tarifs réguliers s'appliqueront même pendant les semaines du grand ménage.

Le site sera ouvert les 12, 13, 14, 15 et 16 mai de 8 h 30 à 12 h, de 13 h à 16 h et de 8 h 30 à 15 h pour le samedi 17 mai 2003. Le site sera fermé le lundi 19 mai (fête de Dollard).

Service des travaux publics et de l'ingénierie.